



Conseil économique et social

Distr. limitée
27 août 2009
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2009

14-16 septembre 2009

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

Recommandation relative à l'approbation d'une allocation de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour les programmes de pays approuvés

I. Introduction

1. À sa deuxième session ordinaire de 2005, le Conseil d'administration a approuvé l'estimation de l'objectif de financement et le plan financier figurant dans le plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF pour la période 2006-2009 (E/ICEF/2005/11). Ce plan stratégique a ensuite été reconduit par le Conseil d'administration jusqu'en 2013 (décisions 2008/14 et 2009/5 du Conseil).

2. Une fois le plan stratégique à moyen terme adopté, le Conseil d'administration approuve sur une base annuelle les estimations financières prenant en compte les prévisions de recettes et de dépenses les plus récentes. Il a approuvé les estimations financières pour la période 2008-2011 à sa deuxième session ordinaire de 2008 (décision 2008/5 du Conseil d'administration).

3. Les niveaux de planification des fonds affectés aux programmes de pays au titre des ressources ordinaires sont établis sur la base des estimations financières approuvées, compte tenu des prévisions de recettes et de dépenses les plus récentes, et utilisation faite du système révisé d'allocation des ressources ordinaires aux programmes approuvé par le Conseil d'administration (décisions 1997/18 et 2008/15 du Conseil). Les niveaux de planification des fonds au titre des ressources ordinaires sont affichés en ligne sur le site Web du Conseil d'administration.

* E/ICEF/2009/16.

4. Ainsi qu'il ressort d'un calcul fondé sur le système révisé d'allocation des ressources ordinaires et les estimations du montant total des ressources ordinaires pouvant être affecté aux programmes de pays en 2010, les niveaux de planification indiqués pour 29 pays dans le tableau ci-dessous sont supérieurs aux montants initialement approuvés par le Conseil d'administration. Ce dernier est donc invité à approuver l'affectation de ressources ordinaires supplémentaires pour ces 29 pays afin que les programmes de pays approuvés précédemment puissent être mis en œuvre sans interruption.

5. Le tableau ci-après indique pour chacun des 29 pays :

a) La période pour laquelle le programme de pays a été approuvé par le Conseil d'administration;

b) Le niveau de planification annuel des ressources ordinaires;

c) Le solde de ressources ordinaires approuvées disponible pour le programme de pays;

d) Le montant supplémentaire de ressources ordinaires faisant l'objet de la demande d'approbation en vue d'atteindre le niveau de planification pour 2010.

II. Projet de décision

6. Il est recommandé au Conseil d'administration d'adopter le projet de décision ci-après :

Le Conseil d'administration

Rappelle que les niveaux de planification des fonds affectés aux programmes de pays au titre des ressources ordinaires sont établis sur la base des estimations financières approuvées par le Conseil d'administration tous les ans, compte tenu des prévisions de recettes et de dépenses les plus récentes, et utilisation faite du système révisé d'allocation des ressources ordinaires aux programmes approuvé par le Conseil d'administration (décisions 1997/18 et 2008/15 du Conseil);

Rappelle que les niveaux de planification des fonds au titre des ressources ordinaires sont affichés en ligne sur le site Web de l'UNICEF;

Approuve pour 2010 un montant total de 186 303 485 dollars au titre des ressources ordinaires, qui servira à financer les programmes approuvés de 29 pays (indiqués dans le tableau ci-dessous pour lesquels les niveaux de planification, calculés sur la base du système révisé d'allocation et des estimations du montant total des ressources ordinaires pouvant être affecté aux programmes, sont supérieurs aux montants initialement approuvés par le Conseil.

Tableau
Fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires (RO) pour 2010*
 (En dollars des États-Unis)

Région/pays	Document E/ICEF/	Durée approuvée pour le programme	Niveau de	Solde des	Fonds
			planification pour 2009 (A)	ressources ordinaires en 2010 (B)	supplémentaires (RO) à approuver (A-B)
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale					
Burkina Faso	2005/P/L.3/Rev.1	2006-2010	15 149 000	–	15 149 000
Cap-Vert	2005/P/L.31/Add.1	2006-2010	750 000	692 673	57 327
Ghana	2005/P/L.4/Rev.1	2006-2010	8 611 000	–	8 611 000
Guinée	2006/P/L.9/Rev.1	2007-2011	7 228 000	–	7 228 000
Mauritanie	2008/P/L.22	2009-2010	1 804 000	1 443 200	360 800
République centrafricaine	2006/P/L.39	2007-2011	3 863 000	1 402 000	2 461 000
Sénégal	2006/P/L.41	2007-2011	5 346 000	1 640 000	3 706 000
Sierra Leone	2007/P/L.9	2008-2010	8 643 000	3 080 000	5 563 000
Tchad	2005/P/L.32/Rev.1	2006-2010	11 317 000	–	11 317 000
Total partiel pour la région					54 453 127
Afrique de l'Est et Afrique australe					
Éthiopie	2006/P/L.2	2007-2011	40 053 000	1 102 075	38 950 925
Namibie	2005/P/L.1/Corr.1	2006-2010	750 000	514 759	235 241
République-Unie de Tanzanie	2006/P/L.37/Rev.1	2007-2010	20 748 000	–	20 748 000
Swaziland	2005/P/L.30/Corr.1	2006-2010	751 000	676 000	75 000
Zambie	2006/P/L.38/Rev.1	2007-2010	8 559 000	–	8 559 000
Zimbabwe	2006/P/L.6/Rev.1	2007-2011	4 681 000	406 636	4 274 364
Total partiel pour la région					72 842 530
Asie de l'Est et Pacifique					
Cambodge	2005/P/L.7	2006-2010	6 506 000	–	6 506 000
Indonésie	2005/P/L.35	2006-2010	5 539 000	4 942 000	597 000
Malaisie	2007/P/L.16	2008-2010	750 000	250 000	500 000
Myanmar	2005/P/L.9/Rev.1	2006-2010	16 717 000	8 538	15 708 462
Total partiel pour la région					24 311 462
Europe centrale et orientale et Communauté d'États indépendants					
Albanie	2005/P/L.13	2006-2010	750 000	596 034	153 966
Bélarus	2005/P/L.14/Corr.1	2006-2010	750 000	531 000	219 000
Géorgie	2005/P/L.16	2006-2010	750 000	480 000	270 000
Kirghizistan	2004/P/L.14	2005-2010	920 000	469 000	451 000
Total partiel pour la région					1 093 966

<i>Région/pays</i>	<i>Document E/ICEF/</i>	<i>Durée approuvée pour le programme</i>	<i>Niveau de planification pour 2009 (A)</i>	<i>Solde des ressources ordinaires en 2010 (B)</i>	<i>Fonds supplémentaires (RO) à approuver (A-B)</i>
Amériques et Caraïbes					
Guyana	2005/P/L.34	2006-2010	750 000	552 000	198 000
Panama	2006/P/L.49	2007-2011	750 000	450 000	300 000
Total partiel pour la région					498 000
Moyen-Orient et Afrique du Nord					
Yémen	2006/P/L.26	2007-2011	7 153 000	3 019 000	4 134 000
Total partiel pour la région					4 134 000
Asie du Sud					
Bangladesh	2006/P/L.12	2006-2010	22 482 000	74 600	22 407 400
Népal	2007/P/L.52	2008-2010	6 832 000	6 644 000	188 000
Pakistan	2008/P/L.11	2009-2010	17 529 000	11 154 000	6 375 000
Total partiel pour la région					28 970 400
Total					186 303 485

* Les niveaux de planification pour 2010 (colonne A) sont des chiffres indicatifs fondés sur les « Niveaux de planification pour le financement des programmes au titre des ressources ordinaires en 2009 ».